

PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. Louis ROULE, Professeur au Muséum, offre pour la Bibliothèque l'ouvrage suivant, qu'il présente en ces termes :

L'ouvrage que je viens de publier, et dont je fais hommage à la Bibliothèque du Muséum, a pour titre : *Traité raisonné de la Pisciculture et des Pêches*. Ce titre, bien qu'assez long, n'indique point en leur entier le plan suivi ni la méthode employée. Il eût fallu dire, pour être complet : «*Traité de la Biologie des Poissons et de ses applications rationnelles à la Pisciculture et aux Pêches.*»

La Biologie des Poissons a récemment accompli, en effet, des progrès considérables, portant, entre autres, sur le développement embryonnaire, sur les migrations de certaines espèces, sur les conditions et les variations de l'habitat. Les résultats obtenus possèdent une grande importance économique autant que scientifique, et il devient nécessaire de les rendre accessibles à tous. C'est dans ce but spécial, et didactique, que l'ouvrage a été rédigé. Il se divise en trois parties : la première consacrée aux Poissons en général, la deuxième aux Pêches et à la Pisciculture en mer, la troisième aux Pêches et à la Pisciculture dans les eaux douces. Illustré de nombreuses figures dues au talent de M. Angel, Préparateur au Muséum, accompagné d'un lexique des termes techniques, rien n'a été négligé pour rendre aisée la compréhension des données qui y sont exposées.

COMMUNICATIONS.

DESCRIPTION D'UN NOUVEL UROPLATE DE MADAGASCAR (REPTILES : SAURIENS),

PAR M. LAMBERTON.

Uroplatus Schneideri Lamb.

TÊTE. — Tête large, comprimée latéralement alors que le corps l'est transversalement. Museau court, arrondi, légèrement oblique en arrière. Narines subterminales, bordées supérieurement par un petit bourrelet foncé. Région nasale portant deux faibles sillons longitudinaux séparés par une légère dépression, ornée de quelques taches irrégulières de cou-

leur foncée. Région frontale trapézoïde, inclinée d'environ 45 degrés sur la précédente, concave dans la partie interorbitale, et convexe latéralement ; nettement limitée sur les côtés par les arcades sourcilières très développées, et en arrière par un petit bourrelet transversal, légèrement incurvé vers la nuque. Les frontières de cette région figurent assez nettement une arbalète dont la corde serait modérément tendue. La région nuchale porte une tache d'un beau marron velouté, estompée en avant, nettement délimitée en arrière et se prolongeant en dent aiguë jusqu'au delà du cou. La limite postérieure figure nettement un V ouvert en avant et dont les branches sont terminées par une petite expansion foliacée au-dessus du pertuis auditif.

Les yeux sont très développés et bordés supérieurement par une crête formant auvent, échancrée en avant, un peu déchiquetée postérieurement et terminée par une épine aiguë, dirigée obliquement en dehors et en arrière. Sur la joue on remarque une tache blanche, granuleuse, cunéiforme, avec pointe partant du bord inférieur et postérieur de l'œil et base s'appuyant sur la fente buccale, un peu en avant de la commissure.

En dessous, la tête est aplatie, et l'on remarque, dans la région sous-mentonnière, dix petites ponctuations blanches inégales, dont cinq sont disposées en demi-cercle sur les bords de la mandibule et les cinq autres suivant la corde de cet arc.

Cou. — Le cou est court, presque cylindrique, beaucoup plus petit que la tête. Il porte latéralement quelques petits tubercules. En dessous, il est d'une couleur rougeâtre qui tranche sur celle des parties avoisinantes. De chaque côté s'étendent deux grandes taches ovales formées de granulations d'un blanc brillant.

Tronc. — Le tronc est voûté et comprimé latéralement, surtout dans la région postérieure, qui est aussi d'une coloration un peu plus sombre que celle de l'avant-train. La ligne médio-dorsale est jalonnée par des taches irrégulières, éparses, formées de petites agglomérations d'écailles foncées. Des lignes sinueuses, formées d'une rangée d'écailles claires doublée d'une autre rangée d'écailles foncées, forment de délicats festons qui courent d'un flanc à l'autre. Sur la région lombaire se développe une mince bande rose clair, pointue en avant, élargie en arrière, où elle se raccorde avec la région étalée de la queue. Environ deux millimètres après sa naissance, elle détache à droite et à gauche, et pas tout à fait à la même hauteur, deux fines ramifications qui descendent obliquement en avant sur les flancs. Deux autres ramifications encore plus fines naissent au niveau des pattes postérieures.

Les flancs ne portent pas de replis latéraux, mais ils sont semés de

tubercules inégalement développés, inclinés en arrière, et disposés en lignes irrégulières depuis la nuque jusqu'à l'aîne.

Le ventre est plat, beaucoup plus large dans la région thoracique que dans la région abdominale, d'une coloration plus claire et d'un aspect plus finement grenu que le dos. Il porte dans la région antérieure et de chaque côté, deux petites ponctuations blanches. Deux ponctuations noires jalonnent la ligne médiane de la région abdominale. La région



Uroplatus Schueidevi Lamb.

cloacale porte, en avant de l'orifice, une ponctuation blanche, et en arrière cinq petits tubercules à pointe blanche, disposés en un V très ouvert en avant.

MEMBRES. — Les membres sont remarquables par leur grand développement, leur gracilité et leur disproportion, les antérieurs atteignant à peine les deux tiers de la longueur des postérieurs. Ces derniers, étendus le long du tronc, dépasseraient l'épaule.

Pattes antérieures : Le bras, l'avant-bras et la main ont, à peu de chose près, la même longueur. Le bras est légèrement comprimé et un peu tordu, disposition qui réalise une sorte de gouttière permettant d'appliquer étroitement le membre contre le corps. Le coude porte une petite expansion foliacée dans la région olécranienne. L'avant-bras est également légèrement aplati. Il porte extérieurement quelques petits tubercules mousses dispersés, et intérieurement une petite tache blanche à la région carpienne. Toute la partie externe du membre, y compris la main, est ornée d'étroites bandes foncées, disposées en chevrons. Les doigts sont

palmés sur l'étendue de la première phalange, légèrement aplatis, et terminés par un disque peu prononcé, échancré en avant. En dessous, ils sont garnis de fines stries transversales sous les deux premières phalanges; le disque terminal porte six paires de lamelles imbriquées, disposées en éventail et laissant entre elles une gouttière où se replie un ongle de très petite taille.

Pattes postérieures. — Cuisses grêles, ornées intérieurement de bandes étroites, alternativement claires et foncées, disposées en V ouverts sur la région proximale. Extérieurement, on remarque quelques tubercules épars. La base du membre porte deux replis latéraux la rattachant au tronc. Les jambes sont ornées extérieurement de bandes longitudinales, de couleur alternativement claire et un peu foncée; du côté interne, elles portent, au-dessous de la région poplitée, deux demi-bracelets dessinés en blanc, l'inférieur étant le mieux marqué. Au genou se trouve une expansion foliacée plus prononcée que celle du coude. Le pied, plus développé que la main, possède des orteils conformés comme les doigts.

QUEUE. — La queue, de couleur feuille morte, est formée par une partie cylindro-conique portant latéralement deux expansions aplaties qui commencent assez loin de la racine et n'atteignent pas la pointe. La partie axiale forme en dessus et en dessous un relief bien accentué. Elle est parcourue par une ligne médio-dorsale foncée continuant la ligne claire qui marque l'arête du dos. De fines ramifications s'en détachent, se recourbent en avant et courent sur les parties latérales foliacées. Quelques petites taches noirâtres sont semées à droite et à gauche de la ligne médiane.

La racine de la queue présente, en dessous, une tache blanche, irrégulière, entouré d'un liséré foncé, et sur chaque côté, une large tache ovale blanche surmontée d'une grande tache trapézoïde d'un beau noir velouté.

Les expansions foliacées débutent par deux tubercules aplatis en dents de scie, l'anérieur petit et tout à fait libre, le postérieur plus développé et rattaché par sa base à l'expansion dont il constitue par conséquent l'origine. Le bord gauche porte quatre échancrures (l'anérieure très petite), découpant cinq lobes inégaux; à droite, il n'y a que trois échancrures et elles sont peu prononcées.

DIMENSIONS PRINCIPALES :

Longueur totale.....	41 ^{mm} ,0
Tête.....	10 ^{mm} ,5
Tronc.....	16 ^{mm} ,0
Queue.....	14 ^{mm} ,5
Largeur maximum de la tête.....	8 ^{mm} ,0
Largeur maximum du tronc.....	5 ^{mm} ,0
Longueur du membre antérieur.....	12 ^{mm} ,5
Longueur du membre postérieur.....	18 ^{mm} ,0

HABITAT. — Un seul spécimen connu, capturé par M. Sené, Géomètre, dans la forêt de Manjakandriana, domaine de Croix-Vallon, à une quarantaine de kilomètres à l'Est de Tananarive.

PLACE DANS LA CLASSIFICATION. — *Uroplatus Schneideri* ⁽¹⁾ est une espèce très voisine de *U. Ebenavi* Boet., mais elle en diffère cependant trop par ses proportions, par le grand développement et la forme de sa queue, pour n'en être considérée que comme une simple variété.

DIAGNOSE. — Parvulus (Lacertus) omnino fusco tenui coloratus est. Latum et insuper nigrum caput. Colobosum et complanatum rostrum albis maculis decem sub mandibula ornatum est.

Incurvum et a latere complanatum corpus. Minuta tubercula super latere. Albæ et nigræ maculæ sub alvo ordine dispositæ sunt.

Longa et gracilia membra; posteriora longiora multo quam priora. Quemadmodum foliis composita et in ora laciniosa cauda est.

NOTES SUR LES COLÉOPTÈRES TÉRÉDILES,

PAR M. P. LESNE.

13. — LES TRISTARIENS DU GENRE *LYCTODERMA*.

Le genre *Lyctoderma* a été fondé ici même, en 1911 ⁽²⁾, pour une très curieuse espèce de Lyctide, le *Tristaria africana* A. Grouv. ⁽³⁾, qui avait été rangée auparavant, ainsi que ses congénères de l'ancien genre *Tristaria* Reitt., parmi les Coléoptères Clavicornes et notamment parmi les Cucujides. Je crois utile de revenir sur cet Insecte, dont j'ai pu étudier tout récemment le type, grâce à l'amabilité de M. G. Severin, Conservateur au Musée royal de Bruxelles, à qui j'exprime ici mes vifs remerciements. La découverte récente d'une seconde espèce du même genre, capturée au Congo belge, et dont je dois la connaissance à mon savant et très obligeant confrère M. Antoine Grouvelle, permet d'ajouter un chaînon nouveau à la série bien graduée des formes de Tristariens. Elle permet aussi de définir avec plus d'exactitude les caractères génériques des *Lyctoderma*.

(1) En l'honneur de mon vénéré maître, M. Schneider, Professeur à la Faculté des Sciences de Poitiers.

(2) P. LESNE, Notes sur les Coléoptères Térédiles. Les Tristariens; leurs affinités zoologiques. Synopsis du groupe (*Bull. Mus. Hist. natur.*, 1911, n° 4, p. 204 et 207).

(3) Cf. *Ann. Soc. Ent. de Belgique*, XLIV [1900], p. 424.